



Pêches et Océans
Canada

Fisheries and Oceans
Canada

Garde côtière
canadienne

Canadian
Coast Guard

PUBLICATION DES AVIS AUX NAVIGATEURS ÉDITION DE L'EST

ÉDITION MENSUELLE N° 06
27 JUIN, 2014



Sécurité d'abord, Service constant

Publiée mensuellement par la
GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE
www.notmar.gc.ca/abonner

SOMMAIRE

| | Page |
|----------|---|
| Partie 1 | Renseignements généraux et sur la sécurité..... 1 - 6 |
| Partie 2 | Corrections aux cartes 7 - 12 |
| Partie 3 | Corrections aux Aides radio à la navigation maritime..... N/A |
| Partie 4 | Corrections aux Instructions et aux Guides nautiques 13 |
| Partie 5 | Corrections aux Livres des feux, des bouées et des signaux de brume 14 - 15 |

Programmes Garde côtière canadienne
Aides à la navigation et Voies navigables

NOTES EXPLICATIVES.

Les positions géographiques correspondent directement aux graduations de la carte à la plus grande échelle, sauf s'il y a indication contraire.

Les relèvements sont des relèvements vrais comptés dans le sens des aiguilles d'une montre, de 000° (Nord) à 359°. Les relèvements des feux sont donnés du large.

La visibilité des feux est celle qui existe par temps clair.

Les profondeurs, les unités utilisées pour les sondes (mètres, brasses ou pieds) sont indiquées dans le titre de la carte.

Les élévations sont rapportées au niveau de la Haute Mer Supérieure Grandes Marées, sauf s'il y a indication contraire.

Les distances peuvent être calculées de la façon suivante:

1 mille marin = 1 852 mètres (6,076.1 pieds)
1 mille terrestre = 1 609.3 mètres (5,280 pieds)
1 mètre = 3.28 pieds

Les avis temporaires & préliminaires sont identifiés par un (T) ou un (P) avant la modification à la carte et dans la partie 1. Prière de noter que les cartes marines ne sont pas corrigées à la main par le Service Hydrographique du Canada pour ce qui est des Avis temporaires et préliminaires. Il est recommandé, que les navigateurs cartographient ces modifications en utilisant un crayon. La liste des cartes touchées par des Avis temporaires et préliminaires est révisée et promulguée tous les trois mois dans la partie 1 de l'Édition mensuelle.

Veillez prendre note qu'en plus des modifications temporaires et préliminaires annoncées dans les Avis (T) et (P), il y a quelques changements permanents apportés aux aides à la navigation qui ont été annoncés dans des Avis aux navigateurs préliminaires en attendant que les cartes soient mises à jour pour une nouvelle édition.

Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion

Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger ou apparence de danger à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications. Ces communications peuvent être faites en utilisant le formulaire *Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion* inséré à la dernière page de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*.

Service hydrographique du Canada – Information publiée dans la Partie 2 des Avis aux navigateurs.

Les navigateurs sont avisés que seuls les changements les plus importants ayant une incidence directe sur la sécurité à la navigation sont publiés dans la Partie 2 – Corrections aux cartes. Cette limite est nécessaire pour veiller à ce que les cartes demeurent claires et faciles à lire. De ce fait, les navigateurs peuvent observer de légères différences de nature non essentielle en ce qui a trait aux renseignements qui se trouvent dans les publications officielles. Par exemple, une petite modification de la portée nominale ou de la hauteur d'un feu peut ne pas avoir fait l'objet d'une correction cartographique dans les *Avis aux navigateurs*, mais peut avoir été apportée dans le *Livre des feux, des bouées et des signaux de brume*.

En cas de divergence entre les renseignements relatifs aux aides à la navigation fournis sur les cartes du SHC et la publication des *Livre des feux, des bouées et des signaux de brume*, cette dernière doit être considérée comme contenant les renseignements les plus à jour.

Cartes marines et publications canadiennes, Veuillez consulter l'Avis No 14 de l'Édition annuelle des *Avis aux navigateurs* Avril 2011 pour ce qui a trait aux cartes marines et publications canadiennes. La source d'approvisionnement ainsi que les prix en vigueur au moment de l'impression y sont mentionnés. Pour les dates d'édition courante des cartes se référer au site Web suivant:

<http://www.chs-shc.gc.ca/charts-cartes/paper-papier/index-fra.asp> .

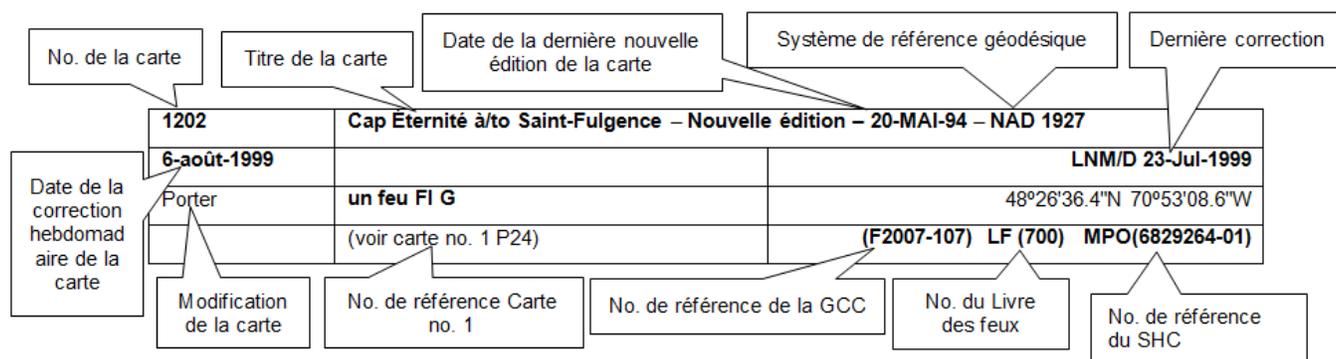
NOTA: This publication is also available in English.

CORRECTIONS APPORTÉES AUX CARTES - PARTIE 2

Les corrections apportées aux cartes marines seront énumérées dans l'ordre de numérotation des cartes. Chaque correction cartographique mentionnée ne concernera que la carte modifiée; les corrections apportées aux cartes d'intérêt connexe, s'il y en a, seront mentionnées dans les listes de corrections de ces autres cartes.

Les utilisateurs sont invités à consulter la carte 1, Symboles, abréviations et autres termes, du Service hydrographique du Canada pour en savoir plus sur la correction des cartes.

L'exemple suivant décrit les éléments que comprendra une correction typique selon la Partie 2.



La dernière correction est identifiée par **LNMD** ou (**L**) dernier (**N**)Avis aux (**M**)navigateurs / **D**ate. On exprime ce numéro soit dans l'ancien format des Avis (ex.: 594/99) ou dans le format jour-mois-année qui est la date reconnue comme la date de correction hebdomadaire de la carte présentée dans le diagramme ci-dessus sous l'item (8).

ÉDITION MENSUELLE DES AVIS AUX NAVIGATEURS ACCÈS WEB.

Nous offrons une fonction qui permet aux abonnés à notre service en ligne de recevoir la version électronique mensuelle intégrale des Avis aux navigateurs. Nous tenons également à encourager nos clients à visiter le site Web <http://www.notmar.gc.ca/abonner/> pour s'abonner à ce nouveau service.

Les utilisateurs qui souhaitent recevoir des mises à jour pour leurs cartes peuvent créer un « profil d'utilisateur » à partir du site Web <http://www.notmar.gc.ca/search/mycharts-eng.php?czoxOTOibnRtPXN0ZXBfb25lJmxbhmc9ZSI7> .

Cet attribut permet aux usagers d'enregistrer les cartes marines qu'ils possèdent.

Les personnes inscrites sont automatiquement avisées via un courriel lorsqu'un Avis aux navigateurs qui touche ses cartes est publié

MISE EN GARDE AVIS À LA NAVIGATION (RADIODIFFUSÉS ET ÉCRITS).

La Garde côtière canadienne procède actuellement à de nombreux changements au système canadien d'aides à la navigation.

Ces changements sont transmis au public par la Garde côtière canadienne sous la forme d'Avis à la navigation radiodiffusés et écrits qui sont, à leur tour, suivis d'Avis aux navigateurs pour correction directe sur les cartes ou réimpressions/nouvelles éditions de cartes marines.

Les navigateurs sont priés de conserver tous les Avis à la navigation écrits pertinents jusqu'à ce qu'ils soient remplacés ou annulés par des Avis aux navigateurs correspondants ou que des cartes mises à jour soient rendues disponibles au public par le Service hydrographique du Canada (SHC).

Les Avis à la navigation écrite en vigueur sont disponibles sur le site de la Garde côtière canadienne à <http://www.ccg-gcc.gc.ca/fra/GCC/NOTSHIP>.

La Garde côtière canadienne et le Service hydrographique du Canada analysent conjointement l'impact de ces changements et préparent un plan d'action pour l'émission de cartes marines révisées.

Pour plus d'information, communiquer avec vos centres régionaux de diffusion des avis à la navigation (AVNAV).

Terre Neuve et Labrador

* Pêches et Océans Canada
Garde côtière canadienne
Centre SCTM de Port aux Basques
49, rue Stadium
Case postale 99
PORT AUX BASQUES, T-N-L AOM 1C0
Téléphone: (709) 695-2168
Télécopieur: (709) 695-7784
Courriel: notshippax@dfo-mpo.gc.ca
Site Web: <http://www.ccg-gcc.gc.ca/f30407>

Maritimes

* Pêches et Océans Canada
Garde côtière canadienne
Centre SCTM de Sydney
1190, Westmount Road
SYDNEY, N.E. B1R 2J6
Téléphone: (902) 564-7751 ou 1-800-686-8676
Facsimilé: (902) 564-2446
Courriel: notshipssyd@mar.dfo-mpo.gc.ca
Site Web: <http://www.ccg-gcc.gc.ca/e0030406>

Québec

* Pêches et Océans Canada
Garde côtière canadienne
Centre SCTM de Les Escoumins
5 rue Otis
LES ESCOUMINS, QC
G0T 1K0
Téléphone: (418) 233-2308
Facsimilé: (418) 233-3299
Courriel: Opsavis@dfo-mpo.gc.ca
Site Web: : <http://www.marinfo.gc.ca/>;
<http://www.marinfo.gc.ca/fr/avisecrits/index.asphttp://>
Site Web: www.ccg-gcc.gc.ca/fra/GCC/Accueil_notship

Centre & Arctique

* Pêches et Océans Canada
Garde côtière canadienne
Services de communications et trafic maritimes
Bureau des Avis à la navigation série « C »
401 rue King Ouest,
PRESCOTT, ON K0E 1T0
Téléphone: (613) 925 0666 ou 1-800-265-0237
Facsimilé: (613) 925 4519
Courriel: NotshipC&A@DFO-MPO.GC.CA
Site Web: http://www.ccg-gcc.gc.ca/fra/GCC/Accueil_notship

* Pêches et Océans Canada
Garde côtière canadienne
Centre SCTM de Iqaluit
Bureau des Avis à la navigations série « A » et série « H »
Case postale 189
IQALUIT, NU X0A 0H0
Téléphone: (867) 979-5269
Facsimilé: (867) 979-4264
Courriel: IQANORDREG@INNAV.GC.CA
Site Web: http://www.ccg-gc.gc.ca/fra/GCC/Accueil_notship

* Services disponibles en français et en anglais.

INDEX

| | |
|---|---|
| SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA, AVIS AU SUJET DES ANNEXES GRAPHIQUES DES CARTES MARINES SHC..... | 1 |
| SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CORRECTIONS CUMULATIVES AUX CARTES. | 1 |
| SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - DATES DE L'ÉDITION COURANTE DES CARTES..... | 1 |
| SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA, CARTES DU TYPE IMPRESSION SUR DEMANDE - UTILISATION ET SOINS À APPORTER..... | 1 |
| SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA, TRANSPORTS CANADA SÉCURITÉ DE LA NAVIGATION - SÉVCM..... | 2 |
| FUSION DES CENTRES DES SERVICES DE COMMUNICATION ET DE TRAFFIC MARITIMES (SCTM)..... | 2 |
| PUBLICATION DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - MODIFICATIONS AUX AIDES RADIO À LA NAVIGATION MARITIME (ATLANTIQUE, SAINT-LAURENT, GRANDS LACS, LAC WINNIPEG ET L'ARCTIQUE DE L'EST) PUBLICATION DE 2013. | 2 |
| *601 PARC MARIN DU SAGUENAY–SAINT-LAURENT ET EAUX AVOISINANTES - PROTECTION DES BALEINES. | 3 |
| *602 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES MARINES..... | 4 |
| *603(P) HAWKES BAY, PORT SAUNDERS, BACK ARM – SIGNAL DE BRUME À ÊTRE SUPPRIMÉ. | 5 |
| *604(P) PETITCODIAC RIVER AND/ET CUMBERLAND BASIN – BOUÉE À CLOCHE LUMINEUSE À ÊTRE ENLEVÉE..... | 5 |
| *605(P) BAY OF FUNDY / BAIE DE FUNDY (INNER PORTION / PARTIE INTÉRIEURE) – FEU À ÊTRE SUPPRIMÉ..... | 6 |

INDEX NUMÉRIQUE DES CARTES CANADIENNES EN CAUSE

| No de la carte | Page | No de la carte | Page | No de la carte | Page |
|-----------------------|-------------|-----------------------|-------------|-----------------------|-------------|
| 1312 | 7 | | | | |
| 1350 | 7 | | | | |
| 1439 | 7 | | | | |
| 1510 | 7 | | | | |
| 2018 | 7 | | | | |
| 2064 | 7 | | | | |
| 2110 | 8 | | | | |
| 2120 | 8-9 | | | | |
| 4010 | 6 | | | | |
| 4021 | 9 | | | | |
| 4025 | 4 | | | | |
| 4118 | 9-10 | | | | |
| 4201 | 10 | | | | |
| 4202 | 10 | | | | |
| 4278 | 10 | | | | |
| 4320 | 10 | | | | |
| 4381 | 11 | | | | |
| 4404 | 4 | | | | |
| 4432 | 11 | | | | |
| 4471 | 11 | | | | |
| 4644 | 11 | | | | |
| 4679 | 5 | | | | |
| 4827 | 11 | | | | |
| 4955 | 12 | | | | |
| 7511 | 12 | | | | |

PARTIE 1
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA, AVIS AU SUJET DES ANNEXES GRAPHIQUES DES CARTES MARINES SHC.

Les annexes graphiques en couleurs Web sont mises gratuitement à disposition du navigateur. Étant donné la bonne qualité de la plupart des imprimantes, l'impression des annexes graphiques devrait être de bon niveau. Les annexes graphiques seront disponibles en temps réel et dans le monde entier.

Le SHC répondra volontiers à vos commentaires sur ce service que vous pourrez faire parvenir à shcinfo@dfo-mpo.gc.ca

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CORRECTIONS CUMULATIVES AUX CARTES.

Le cumulatif des avis de corrections cartographiques est désormais accessible à <http://www.notmar.gc.ca/rechercher/notmar-fra.php>

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - DATES DE L'ÉDITION COURANTE DES CARTES.

ÉDITIONS DES CARTES

Les trois termes définis ci-dessous sont utilisés pour indiquer le genre de publication.

CARTE NOUVELLE - "NEWCHT"

La première publication d'une carte marine canadienne couvrant une zone qui n'avait pas encore été représentée à l'échelle indiquée ou couvrant une zone différente de celle couverte par une carte existante.

NOUVELLE ÉDITION - "NEWEDT"

Nouvelle édition d'une carte existante, contenant des modifications essentielles pour la navigation en plus de celles signalées dans les Avis aux navigateurs, et annulant par conséquent les éditions en service.

RÉIMPRESSIONS

Un nouveau tirage de l'édition en vigueur d'une carte sur laquelle aucune modification importante pour la navigation n'a été incorporée à l'exception de celles diffusées préalablement dans les Avis aux navigateurs. Elle peut faire également l'objet de modifications provenant d'autres sources mais qui ne sont pas considérées comme essentielles à la navigation. Les tirages antérieurs de la même édition restent toujours en vigueur.

Les dates courantes d'édition des cartes peuvent être consultées à <http://www.chs-shc.gc.ca/charts-cartes/paper-papier/index-fra.asp>

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA, CARTES DU TYPE IMPRESSION SUR DEMANDE - UTILISATION ET SOINS À APPORTER.

Contexte

Le Service hydrographique du Canada (SHC) met à la disposition du public des cartes marines comme moyen d'assurer une navigation sécuritaire tout en considérant les impératifs financiers. Par conséquent, le SHC poursuit l'extension de son portfolio de cartes à impression sur demande (ISD). Ces cartes sont facilement reconnaissables à leur papier plus blanc et à l'écusson coloré du Service hydrographique du Canada. Cette nouvelle technologie permet au SHC d'imprimer ses cartes de manière plus efficace, tout en améliorant le contenu grâce à la rapidité avec laquelle on peut ajouter de nouvelles et importantes informations. La technologie ISD permet d'offrir aux clients des cartes mises à jour et sans le cumul de corrections manuelles, ni d'annexes graphiques collées. De plus, cette technologie permet d'éviter l'épuisement de stock que l'on peut connaître avec la méthode d'impression lithographique et les méthodes d'entreposage conventionnelles. En cas d'urgence nationale, le SHC peut répondre adéquatement aux demandes des autorités en fournissant les meilleures informations disponibles et ce, en un minimum de temps.

Soins à apporter à votre carte ISD

Le SHC conseille vivement à ses clients de traiter les cartes ISD avec plus de soin que les cartes lithographiques conventionnelles. N'utilisez que des crayons à mine HB et exercez une pression modérée lors de l'inscription d'information sur les cartes ISD. Des tests ont révélés que l'utilisation d'une gomme à effacer particulière (de couleur dorée et de forme cubique) était plus efficace que tout autre produit. Cette gomme est également efficace sur les cartes marines imprimées selon le procédé lithographique.

PARTIE 1
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA, TRANSPORTS CANADA SÉCURITÉ DE LA NAVIGATION - SÉVCM.

Nous informons les navigateurs que le SÉVCM (ECDIS) pourrait ne pas afficher certains hauts-fonds lorsqu'il est utilisé en mode « affichage de base » ou « standard ». La planification de route et les alertes pour ces hauts-fonds pourraient ne pas s'activer. Afin d'assurer une navigation sécuritaire et afin d'obtenir la confirmation que la route planifiée est libre de tout danger, les navigateurs devraient effectuer une inspection visuelle de la route planifiée et de tout écart par rapport à cette dernière, à l'aide du SÉVCM (ECDIS) configuré de manière à afficher « toutes les données ».

Nous déconseillons aux navigateurs de se fier uniquement à la fonction de vérification de croisière automatisée.

FUSION DES CENTRES DES SERVICES DE COMMUNICATION ET DE TRAFFIC MARITIMES (SCTM)

La GCC procède actuellement à la fusion des centres de ses Services de communication et de trafic maritimes. Les changements qui en résultent doivent donner lieu à un groupe de 12 centres des SCTM situés de manière stratégique dans l'ensemble du pays. Les renseignements se rapportant à la fusion seront transmis aux clients par tous les moyens disponibles.

Région de l'Atlantique

Fermeture du centre des SCTM de St. John's. Les services seront assurés par le centre SCTM de Placentia.

Fermeture du centre des SCTM de Saint John (Fundy). Les services seront assurés par le centre SCTM de Halifax.

Fermeture du centre des SCTM de St. Anthony. Les services seront assurés par le centre SCTM de Labrador (Goose Bay).

Région du Centre et de l'Arctique

Fermeture du centre des SCTM de Montréal. Les services seront assurés par le centre SCTM de Québec.

Fermeture du centre des SCTM de Thunder Bay. Les services seront assurés par le centre SCTM de Sarnia.

Fermeture du centre des SCTM de Rivière-au-Renard. Les services seront assurés par le centre SCTM de Les Escoumins.

Il n'y aura pas de réduction du niveau de services des SCTM offerts aux clients. Les navigateurs doivent savoir que, en raison de la fusion, les coordonnées, la météo et autres calendriers de radiodiffusion maritime pertinents pourraient changer. Ces changements seront transmis par les ARNM à mesure qu'ils seront disponibles.

Les navigateurs doivent vérifier auprès des ARNM souvent pour obtenir des mises à jour.

PUBLICATION DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - MODIFICATIONS AUX AIDES RADIO À LA NAVIGATION MARITIME (ATLANTIQUE, SAINT-LAURENT, GRANDS LACS, LAC WINNIPEG ET L'ARCTIQUE DE L'EST) PUBLICATION DE 2013.

Partie I - page 1 de 10

PRÉAVIS

Le service commercial de correspondance publique

À compter du 1^{er} janvier 2014, les modifications suivantes au service commercial de correspondance publique de la Garde côtière canadienne, fourni par des centres des Services de communications et de trafic maritimes désignés, prendront effet :

Toutes les communications navire-terre à longue distance seront gérées par le fournisseur de services téléphoniques habituel en tant qu'appels à frais virés.

Les personnes qui tenteront de faire des appels téléphoniques terre-navire devront passer par le centre des SCTM approprié qui se chargera d'établir la communication.

Les centres des SCTM fournissant un service commercial de correspondance publique apparaissent dans la partie 2 des Aides radio à la navigation maritime.

PARTIE 1
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

***601 PARC MARIN DU SAGUENAY–SAINT-LAURENT ET EAUX AVOISINANTES - PROTECTION DES BALEINES.**

La région du parc marin du Saguenay–Saint-Laurent et des eaux avoisinantes est reconnue pour sa population résidente de bélugas, une espèce menacée, et la grande diversité de baleines qui y migrent, principalement entre avril et novembre, pour s'alimenter.

MESURES DE PROTECTION RÈGLEMENTAIRES

Toutes les espèces de baleines fréquentant le Saint-Laurent sont protégées en vertu du Règlement sur les mammifères marins, découlant de la Loi sur les pêches. Dans les limites du parc marin, des mesures spécifiques s'appliquent en vertu du Règlement sur les activités en mer dans le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent, découlant de la Loi sur le parc marin du Saguenay – Saint-Laurent. Toute collision avec un mammifère marin à l'intérieur du parc marin doit obligatoirement être signalée sans délai à un garde de parc au 1-866-508-9888. Pour les collisions en dehors du parc marin ou pour toute autre situation concernant un mammifère marin mort ou en difficulté, contactez le réseau d'urgence au 1-877-722-5346 ou le canal 16. (voir section 5C de l'Édition annuelle avril 2014 à mars 2015 des avis aux navigateurs).

MESURES DE PROTECTION VOLONTAIRES

Mesures provisoires en vigueur du 1^{er} mai au 31 octobre 2014

Ces mesures sont applicables au passage des navires marchands et de croisière entre pointe à Boisvert et cap de la Tête au Chien pour prévenir les collisions avec les baleines (voir lien ci-dessous pour la carte). Ces mesures doivent être envisagées seulement lorsqu'elles ne causent aucun préjudice à la sécurité de la navigation.

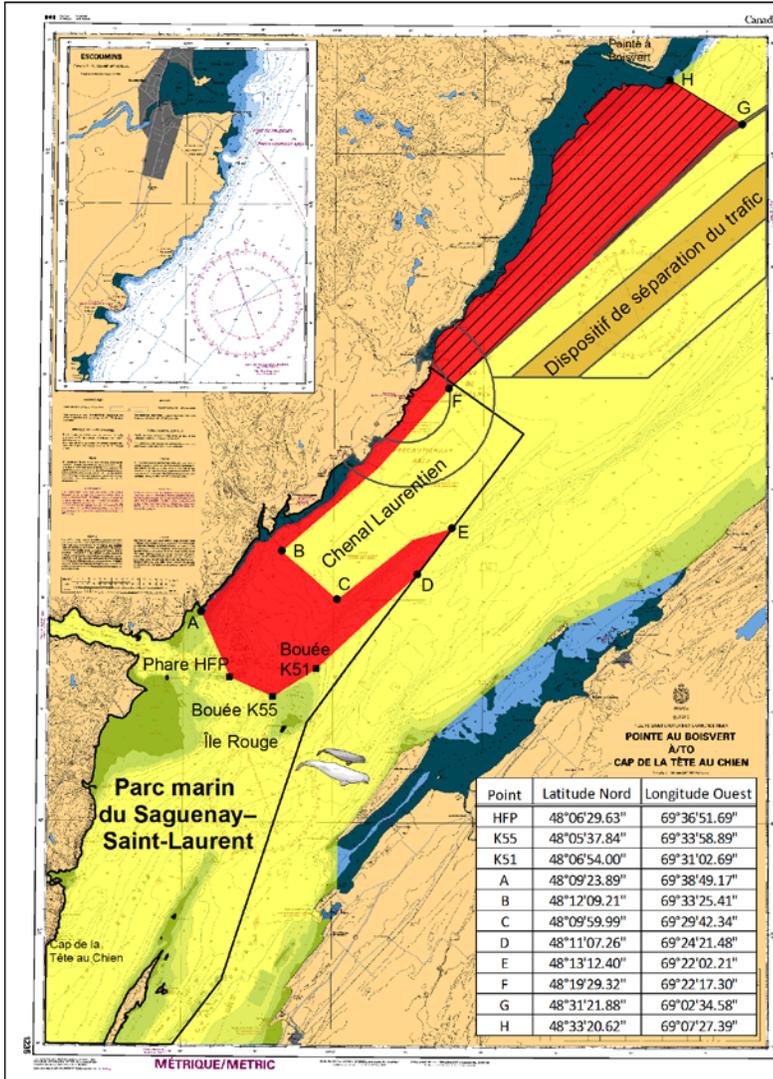
Aire de vigilance (aire jaune) : Afin de réduire les risques de collisions avec les rorquals pouvant être présents dans l'ensemble de l'aire, une vigilance accrue des navigateurs dans ce secteur est essentielle. Il est recommandé de mettre en poste une vigie afin d'accroître les possibilités de voir les animaux et ainsi prendre les mesures d'évitement nécessaires. S'il n'est pas possible de contourner les rorquals, ralentir et attendre que les animaux soient à une distance de plus de 400 mètres (0.215 mille marin) avant de reprendre de la vitesse. La nuit, les animaux sont difficilement visibles : une prudence accrue est donc recommandée.

Aire de ralentissement à 10 nœuds (aire rouge) : Afin de réduire les risques de collisions avec des rorquals dans cette aire d'alimentation, il est recommandé de réduire la vitesse sur l'eau du navire à un maximum de 10 nœuds dans l'aire de ralentissement et de mettre en poste une vigie. Le passage dans le chenal Laurentien au nord de l'île Rouge est recommandé pour minimiser l'impact du bruit dans un secteur sensible, au sud de cette île, hautement fréquenté par les troupeaux de bélugas composés de femelles et de jeunes.

Aire à éviter (aire rouge hachurée) : Afin de réduire le bruit et les risques de collision avec des rorquals, les navires devraient éviter de passer dans cette aire fortement utilisée par les rorquals bleus, une espèce en voie de disparition. Si le passage dans l'aire ne peut être évité, réduire la vitesse sur l'eau du navire à un maximum de 10 nœuds.

Voir la carte suivante:

PARTIE 1
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

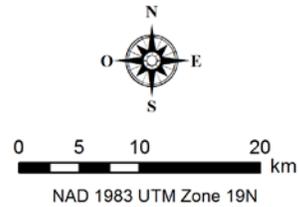


Mesures de protection volontaires pour réduire les risques de collisions avec les rorquals et minimiser l'impact du bruit sur les bélugas

Mesures provisoires en vigueur du 1^{er} mai au 31 octobre 2014

- Aire de vigilance**
Présence de rorquals et de bélugas
 - Aire de ralentissement à 10 nœuds***
Aire importante pour l'alimentation des rorquals
 - Aire à éviter; si impossible, réduire la vitesse à 10 nœuds***
Aire importante pour le rorqual bleu
- Secteur sensible hautement fréquenté par des troupeaux de bélugas composés de femelles et de jeunes
Il est recommandé de naviguer dans le chenal au nord de l'île Rouge

* 10 nœuds réfère à la vitesse sur l'eau



*602 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES MARINES.

| CARTES | TITRE & MATIÈRES | ÉCHELLE | DATE D'ÉDITION | CAT# | PRIX |
|------------------|--|----------|----------------|------|-------|
| Nouvelle édition | | | | | |
| 4025 | Cap Whittle à/to Havre-Saint-Pierre et/and Île d'Anticosti | 1:300000 | 28-MAR-2014 | 1 | 20.00 |
| 4404 | Cape George to/à Pictou | 1:75888 | 28-FEB-2014 | 1 | 20.00 |

PARTIE 1
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

***603(P) HAWKES BAY, PORT SAUNDERS, BACK ARM – SIGNAL DE BRUME À ÊTRE SUPPRIMÉ.**

Référence carte: 4679

La Garde côtière canadienne se propose d'abandonner de façon permanente l'aide à la navigation suivante:

Barbace Point Fog Signal, LL 211.4 (50° 43' 49.1"N 57° 20' 42.8"W)

Tous les navigateurs et toutes les personnes intéressées sont priées de présenter leurs observations dans les trois mois suivant la date de publication du présent Avis au:

Surintendant Aides à la navigation et Voies navigables,
Garde côtière canadienne,
Boîte postale 5667,
St. John's, T-N, A1C 5X1
Téléphone: 709-772-5195
Courriel: LlewellynD@DFO-MPO-GC.CA

Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs objections et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et au bien public.

(N2014-028)

***604(P) PETITCODIAC RIVER AND/ET CUMBERLAND BASIN – BOUÉE À CLOCHE LUMINEUSE À ÊTRE ENLEVÉE.**

Référence carte: 4679

La Garde côtière canadienne se propose d'abandonner de façon permanente l'aide à la navigation suivante:

Ragged Reef Point light and bell buoy KR, LL 162 (45° 40' 15.3"N 64° 30' 47.7"W)

Tous les navigateurs et toutes les personnes intéressées sont priées de présenter leurs observations dans les trois mois suivant la date de publication du présent Avis au:

Surintendant Aides à la navigation et Voies navigables,
Garde côtière canadienne,
Boîte postale 5667,
St. John's, T-N, A1C 5X1
Téléphone: 709-772-5195
Courriel: LlewellynD@DFO-MPO-GC.CA

Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs objections et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et au bien public.

(F2014-013)

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Est
Édition 06/2014**

**PARTIE 1
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

***605(P) BAY OF FUNDY / BAIE DE FUNDY (INNER PORTION / PARTIE INTÉRIEURE) – FEU À ÊTRE SUPRIMÉ.**

Référence carte: 4010

La Garde côtière canadienne se propose d'abandonner de façon permanente l'aide à la navigation suivante:

Ragged Point light, LL 162.5 (45° 39' 37.9"N 64° 29' 17.5"W)

Tous les navigateurs et toutes les personnes intéressées sont priées de présenter leurs observations dans les trois mois suivant la date de publication du présent Avis au:

Surintendant Aides à la navigation et Voies navigables,
Garde côtière canadienne,
Boîte postale 5667,
St. John's, T-N, A1C 5X1
Téléphone: 709-772-5195
Courriel: LlewellynD@DFO-MPO-GC.CA

Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs objections et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et au bien public.

(F2014-015)

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Est
Édition 06/2014**

**PARTIE 2
CORRECTIONS AUX CARTES**

1312 - Port de Sorel-Tracy - Nouvelle édition - 24-MAI-2013 - NAD 1983

06-JUIN-2014

LNMD. 28-FÉVR-2014

Remplacer la bouée espar de bifurcation de bâbord lumineuse vert, rouge et vert FI (2+1) G, marquée PNF par une bouée charpente de bifurcation de bâbord lumineuse vert, rouge et vert FI (2+1) G, marquée PNF
(Voir la carte n° 1, Qj, Q23)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA579130

46°03'01.9"N 073°05'59.5"W

(Q2014020) LF(2182.52) MPO(6408902-01)

1350 - Sorel-Tracy - Sheet/Feuille 1 - Nouvelle édition - 15-DÉC-2006 - NAD 1983

27-JUIN-2014

LNMD. 27-SEPT-2013

Remplacer la bouée espar de bifurcation de bâbord lumineuse vert, rouge et vert FI (2+1) G, marquée PNF par une bouée charpente de bifurcation de bâbord lumineuse vert, rouge et vert FI (2+1) G, marquée PNF
(Voir la carte n° 1, Qj, Q23)

46°03'01.9"N 073°05'59.5"W

(Q2014020) LF(2182.52) MPO(6408933-01)

1439 - Carleton Island to/au Charity Shoal - Nouvelle édition - 08-DÉC-2000 - NAD 1983

27-JUIN-2014

LNMD. 31-AOÛT-2012

Porter une épave WK avec une profondeur connue de 15 mètres
(Voir la carte n° 1, K26)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA473036

44°13'33.6"N 076°24'59.4"W

MPO(6603982-01)

1510 - Lac Saint-Louis à/to Carillon - Compartiment B-C - Sheet/Feuille 1 - Nouvelle édition - 04-JUIN-2010 - NAD 1983

13-JUIN-2014

LNMD. 25-AVR-2014

Modifier 74°16' pour lire 74°18' à droite du bloc titre 45°34'46.0"N 74°17'57.0"W

MPO(6408914-01)

2018 - Lower Gap to/à Adolphus Reach - Carte nouvelle - 22-JUIN-1990 - NAD 1983

27-JUIN-2014

LNMD. 07-JUIN-2013

Porter une épave WK avec une profondeur connue de 25 mètres
(Voir la carte n° 1, K26)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA373063, CA473276

44°07'33.0"N 076°36'09.6"W

MPO(6603981-01)

2064 - Kingston to/à False Duck Islands - Nouvelle édition - 05-MARS-1999 - NAD 1983

27-JUIN-2014

LNMD. 31-MAI-2013

Porter une épave WK avec une profondeur connue de 14 brasses
(Voir la carte n° 1, K26)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA373063, CA473276

44°07'33.0"N 076°36'09.6"W

MPO(6603981-01)

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Est
Édition 06/2014**

**PARTIE 2
CORRECTIONS AUX CARTES**

2110 - Long Point Bay - Nouvelle édition - 29-MAI-1998 - NAD 1983

27-JUIN-2014

LNMD. 15-NOV-2013

Porter une épave WK avec une profondeur connue de 23 mètres
(Voir la carte n° 1, K26)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA373093, CA473305
42°42'08.4"N 080°02'04.1"W
MPO(6603980-01)

Porter une épave WK avec une profondeur connue de 38 mètres
(Voir la carte n° 1, K26)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA373093, CA473305
42°37'38.8"N 080°00'54.7"W
MPO(6603980-07)

Porter une épave WK avec une profondeur connue de 32 mètres
(Voir la carte n° 1, K26)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA373093, CA473305
42°39'06.2"N 080°03'08.7"W
MPO(6603980-08)

2120 - Niagara River to/à Long Point - Nouvelle édition - 15-AVR-2005 - NAD 1983

27-JUIN-2014

LNMD. 15-NOV-2013

Porter une épave WK avec une profondeur connue de 23 mètres
(Voir la carte n° 1, K26)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA373093, CA473305
42°42'08.4"N 080°02'04.1"W
MPO(6603980-01)

Porter une épave WK avec une profondeur connue de 26 mètres
(Voir la carte n° 1, K26)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA373093
42°46'15.7"N 079°14'36.5"W
MPO(6603980-02)

Porter une épave WK avec une profondeur connue de 27 mètres
(Voir la carte n° 1, K26)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA373093
42°40'04.6"N 079°23'46.8"W
MPO(6603980-03)

Porter une épave WK avec une profondeur connue de 29 mètres
(Voir la carte n° 1, K26)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA373093
42°39'17.3"N 079°28'35.8"W
MPO(6603980-04)

Porter une épave WK avec une profondeur connue de 30 mètres
(Voir la carte n° 1, K26)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA373093
42°40'05.2"N 079°36'15.0"W
MPO(6603980-05)

Porter une épave WK avec une profondeur connue de 27 mètres
(Voir la carte n° 1, K26)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA373093
42°44'18.6"N 079°36'17.1"W
MPO(6603980-06)

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Est
Édition 06/2014**

**PARTIE 2
CORRECTIONS AUX CARTES**

| | | |
|---|---|--|
| Porter | une épave WK avec une profondeur connue de 38 mètres (Voir la carte n° 1, K26) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA373093, CA473305 | 42°37'38.8"N 080°00'54.7"W <i>MPO(6603980-07)</i> |
| Porter | une épave WK avec une profondeur connue de 32 mètres (Voir la carte n° 1, K26) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA373093, CA473305 | 42°39'06.2"N 080°03'08.7"W <i>MPO(6603980-08)</i> |
| Rayer | la bouée sphérique d'amarrage privée orange et blanc (Voir la carte n° 1, Q40) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA373093 | 42°51'56.0"N 079°09'15.0"W <i>MPO(6603980-09)</i> |
| Porter | une épave WK avec une profondeur connue de 9.1 mètres (Voir la carte n° 1, K26) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA373093 | 42°51'55.6"N 079°09'15.2"W <i>MPO(6603980-10)</i> |
| 4021 - Pointe Amour à/to Cape Whittle et/and Cape George - Nouvelle édition - 01-NOV-2002 - NAD 1983 27-JUIN-2014 | | LNMD. 01-FÉVR-2013 |
| Modifier | FI 2½s139ft17M pour lire FI 2½s146ft12M vis-à-vis le feu (Voir la carte n° 1, P16) | 50°18'15.0"N 059°39'16.0"W <i>LF(1562.0) MPO(6408936-01)</i> |
| 4118 - Saulnierville - Nouvelle édition - 13-NOV-1998 - NAD 1983 20-JUIN-2014 | | LNMD. 13-DÉC-2013 |
| Coller | l'annexe graphique Télécharger l'annexe graphique - http://www.chs-shc.gc.ca/patches/4118PA_20140530.pdf Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA576501 | 44°15'54.0"N 066°08'12.0"W <i>MPO(6306733-01)</i> |
| 4118 - St. Marys Bay - Nouvelle édition - 13-NOV-1998 - NAD 1983 20-JUIN-2014 | | LNMD. 13-DÉC-2013 |
| Porter | Brise-lames (Voir la carte n° 1, F4.1) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376024 | joignant 44°15'45.2"N 066°07'59.9"W 44°15'51.0"N 066°08'09.6"W et 44°15'53.0"N 066°08'15.2"W <i>MPO(6306733-02)</i> |
| Porter | un feu LFIG (Voir la carte n° 1, P1) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376024 | 44°15'53.0"N 066°08'15.2"W <i>MPO(6306733-03)</i> |

Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Est
Édition 06/2014

PARTIE 2
CORRECTIONS AUX CARTES

4381 - Mahone Bay - Nouvelle édition - 31-JANV-2003 - NAD 1983

06-JUIN-2014

LNMD. 23-AOÛT-2013

Porter un câble sous-marin à haute tension
(Voir la carte n° 1, L31.1)

joignant 44°27'23.5"N 064°14'06.3"W

44°27'55.1"N 064°14'57.0"W

44°28'25.0"N 064°16'59.0"W

et 44°28'27.9"N 064°16'59.3"W

Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA476199

MPO(6306702-01)

4432 - Havre de Mingan - Nouvelle édition - 11-MARS-2011 - NAD 1983

20-JUIN-2014

LNMD. 22-NOV-2013

Rayer la bouée conique de tribord lumineuse rouge FI R, marquée CM32
(Voir la carte n° 1, Qf)

50°17'20.4"N 064°01'12.6"W

Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA479027

(Q2014012) LF(1603.5) MPO(6408893-01)

4471 - Baie au Saumon à/to Baie des Homards - Nouvelle édition - 11-FÉVR-1977 - NAD 1927

13-JUIN-2014

LNMD. 17-AOÛT-2012

Remplacer la bouée conique de tribord rouge, marquée CX2 par une bouée conique de
tribord lumineuse rouge Q R, marquée CX2
(Voir la carte n° 1, Qf, Q20)

51°25'12.2"N 057°39'15.9"W

(Q2014008) LF(1531.8) MPO(6408889-01)

Remplacer la bouée conique de tribord rouge, marquée CX4 par une bouée conique de
tribord lumineuse rouge FI R,
marquée CX4
(Voir la carte n° 1, Qf, Q20)

51°25'41.7"N 057°38'34.2"W

(Q2014010) LF(1531.9) MPO(6408891-01)

4644 - Bay D'Espoir and/et Hermitage Bay - Nouvelle édition - 25-JUIN-1999 - NAD 1983

13-JUIN-2014

LNMD. 25-AVR-2014

Rayer la bouée charpente de tribord lumineuse rouge FIR, marquée V26
(Voir la carte n° 1, Qf)

47°30'06.6"N 056°12'15.6"W

(N2014015) LF(128.7) MPO(6306711-01)

Rayer la bouée espar de tribord lumineuse rouge FIR, marquée V28
(Voir la carte n° 1, Qf)

47°31'29.8"N 056°08'11.7"W

(N2014016) LF(128.6) MPO(6306711-02)

4827 - Hare Bay to/à Fortune Head - Carte nouvelle - 13-AOÛT-2004 - NAD 1983

13-JUIN-2014

LNMD. 25-AVR-2014

Rayer la bouée à espar de tribord lumineuse rouge FIR, marquée V26
(Voir la carte n° 1, Qf)

47°30'06.5"N 056°12'16.5"W

(N2014015) LF(128.7) MPO(6306711-01)

Rayer la bouée espar de tribord lumineuse rouge FIR, marquée V28
(Voir la carte n° 1, Qf)

47°31'29.8"N 056°08'11.7"W

(N2014016) LF(128.6) MPO(6306711-02)

Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Est
Édition 06/2014

PARTIE 2
CORRECTIONS AUX CARTES

4955 - Havre-aux-Maisons - Nouvelle édition - 06-AVR-2012 - NAD 1983

27-JUIN-2014

LNMD. 07-DÉC-2012

Coller l'annexe graphique 47°23'58.0"N 061°50'16.0"W

Télécharger l'annexe graphique - http://www.chs-shc.gc.ca/patches/pa4955_20140530.pdf

Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA579211

MPO(6408738-01)

Rayer la photo dans la partie supérieure de la carte

MPO(6408738-02)

7511 - Resolute Bay - Nouvelle édition - 29-DÉC-1989 - NAD 1927

13-JUIN-2014

LNMD. 27-MARS-2009

Modifier une profondeur de 10.7 mètres pour lire 8.9 mètres 74°41'17.6"N 094°51'53.5"W
(Voir la carte n° 1, I10)

(Voir la carte n° 1, I10)

Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA273298

MPO(6603978-01)

Modifier une profondeur de 8.5 mètres pour lire 7 mètres 74°40'30.5"N 094°51'42.9"W
(Voir la carte n° 1, I10)

(Voir la carte n° 1, I10)

Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA273298

MPO(6603978-02)

Porter une sonde de 9.8 mètres 74°39'28.7"N 094°48'33.5"W
(Voir la carte n° 1, I10)

(Voir la carte n° 1, I10)

Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA273298

MPO(6603978-03)

7511 - Resolute Passage - Nouvelle édition - 29-DÉC-1989 - NAD 1927

13-JUIN-2014

LNMD. 27-MARS-2009

Porter une sonde de 9.8 mètres 74°39'28.7"N 094°48'33.5"W
(Voir la carte n° 1, I10)

(Voir la carte n° 1, I10)

Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA273298

MPO(6603978-03)

PARTIE 4
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

ATL 106 — Gulf of Maine et baie de Fundy, première édition, 2001 —

Chapitre 1 — Paragraphe 122

Supprimer : *Bay Ferries*

Remplacer par : du traversier *Nova Star Cruises*

(A2014-006.8)

ATL 111 — Fleuve Saint-Laurent — Île Verte à Québec et fjord du Saguenay, troisième édition, 2007 —

Chapitre 1 — Paragraphe 83 (ré : correction émise dans l'Édition mensuelle n° 2/2012)

Supprimer : profondeur de 7,9 m

Remplacer par : profondeur minimale de 7,6 m

(Q2014-018.1)

ATL 120 — Labrador, Camp Islands à Hamilton Inlet (y compris Lake Melville), première édition, 2004 —

Chapitre 1 — Supprimer le paragraphe 66

Remplacer par : ⁶⁶Une tour **remarquable**, altitude 191 m (627 pi), portant des **feux** rouges d'obstacle aérien, s'élève à 0,8 mille au NE de l'extrémité NE de Fox Harbour. En 2012, on a observé une autre tour à courte distance de celle mentionnée ci-dessus.

(N2013-04.6)

Chapitre 1 — Paragraphe 74

Supprimer : 24,3 m (80 pi)

Remplacer par : 39,1 m (128 pi)

(N2013-04.7)

CEN 304 — Detroit River, Lac Sainte-Claire, St. Clair River, première édition, 1996 —

Chapitre 3 — Supprimer le paragraphe 123.

(C2014-010.01)

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Est
Édition 06/2014**

**PARTIE 5
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME**

| No. | Nom | Position ----- Latitude N. Longitude W. | Caracté- ristiques du feu | Hau- teur focale en m. au- dessus de l'eau | Portée Nom- nale | Description ----- Hauteur en mètres au- dessus du sol | Remarques ----- Signaux de brume |
|-----|-----|--|------------------------------|---|------------------------|--|--|
|-----|-----|--|------------------------------|---|------------------------|--|--|

Les modifications sont surlignées en **jaune**.

TERRE-NEUVE

128.6 **Fish Rock - Bouée lumineuse V28**

Rayer du livre.

**Carte:4644
Éd. 06/14 (N14-016)**

128.7 **Tom Cod Rock - Bouée lumineuse V26**

Rayer du livre.

**Carte:4644
Éd. 06/14 (N14-015)**

ATLANTIQUE

237.5 Saulnierville, brise-lames

**Près de l'extrémité du brise-lames.
44 15 50.5
66 08 19.7**

LFI R 12s 8.5 5

Tour à claire-voie carrée, 2 marques de jour triangulaire rouge et blanche.

8.6

Lum. 2 s; obs. 10 s.
Fonctionne de nuit seulement.
À longeur d'année.

**Carte:4118
Éd. 06/14 (F14-010)**

820 H802

Sur le rivage.
46 02 05.7
60 55 27.8

iso W 2s 3.6 10

Tour à claire-voie triangulaire, marque de jour blanche, bande verticale rouge.

3.4

Visible sur l'alignement.
Fonctionne de nuit seulement.
Saisonnier.
Pour activer les feux d'alignement, les navigateurs peuvent appuyer cinq (5) fois d'une durée de 0.5 secondes sur le déclic du microphone radio dans une fenêtre de dix (10) secondes les feux seront en opération et demeureront actifs pour 15 minutes. Les feux demeureront actifs pour 15 minutes et peuvent être réactivé comme requis. Utiliser la voie 65 -156.275 MHz.

Maclvers Point - alignement

821 H802.1

066°23' 33m du feu antérieur.

iso W 2s 10

Tour à claire-voie, partie inférieure fermée, marque de jour blanche, bande verticale rouge.

6.5

Visible sur l'alignement.
Fonctionne de nuit seulement.
Saisonnier.
Pour activer les feux d'alignement, les navigateurs peuvent appuyer cinq (5) fois d'une durée de 0.5 secondes sur le déclic du microphone radio dans une fenêtre de dix (10) secondes les feux seront en opération et demeureront actifs pour 15 minutes. Les feux demeureront actifs pour 15 minutes et peuvent être réactivé comme requis. Utiliser la voie 65 -156.275 MHz.

**Carte:4278
Éd. 06/14 (G14-025, 026)**

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Est
Édition 06/2014**

**PARTIE 5
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME**

| No. | Nom | Position ----- Latitude N. Longitude W. | Caracté- ristiques du feu | Hau- teur focale en m. au- dessus de l'eau | Portée Nomi- nale | Description ----- Hauteur en mètres au- dessus du sol | Remarques ----- Signaux de brume |
|--------------------------------|---|--|------------------------------|---|-------------------------|--|---|
| 1494.92 | Havre-aux-Maisons - Bouée lumineuse YE14 | 47 24 14.7 61 50 22.7 | Fl R | 4s | | Rouge, marquée "YE14". | Saisonnier. Carte:4955 Éd. 06/14 (Q14-030) |
| 1531.8 | Baie de Bonne-Espérance - Bouée lumineuse CX2 | 51 25 12.2 57 39 15.9 | Q R | 1s | | Rouge, marquée "CX2". | Lum 0.3s, obs.0.75 Saisonnier. Carte:4471 Éd. 06/14 (Q14-008; 009) |
| 1531.9 | Baie chevalier - Bouée lumineuse CX4 | 51 25 41.6 57 38 34.2 | Fl R | 4s | | Rouge, marquée "CX4". | Saisonnier. Carte:4471 Éd. 06/14 (Q14-010; 011) |
| 1603.5 | Bouée lumineuse CM32 | | | | | | Rayer du livre. Carte:4432 Éd. 06/14 (Q14-012) |
| 2182.52 | Bouée lumineuse de bifurcation PNF | 46 03 01.9 73 05 59.5 | Fl G (2+1) | 6s | | Verte, rouge et verte, marquée "PNF". | Saisonnier. Carte:1312 Éd. 06/14 (Q14-020) |
| <u>Eaux Intérieures</u> | | | | | | | |
| 108 | Bouée lumineuse D28 | 45 09 18.4 74 22 20.9 | Fl R | 4s | | Rouge, marquée "D28". | Saisonnier. (En place à l'année). Carte:1432 Éd. 06/14 (B14-008) |
| 118.6 | Bouée lumineuse D45 | 45 07 05.5 74 27 40 | Fl G | 4s | | Verte, marquée "D45". | Saisonnier. (En place à l'année). Carte:1432 Éd. 06/14 (B14-009) |

